

Aperçu historique sur le soutien. 2e partie, Du Moyen Age au début de la Révolution française

Autor(en): **Zen Ruffinen, Pascal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aperçu historique sur le soutien (2)

Du Moyen Age au début de la Révolution française

Par le capitaine Pascal Zen Ruffinen

Si le système militaire carolingien, celui de la chevalerie, plus tard, s'inspirent largement dans une Antiquité qui continue à influencer les forces armées européennes jusqu'à la fin du XVII^e siècle, que de différences, pourtant, dans l'engagement et la vie quotidienne des armées médiévales !

Les invasions des peuples germaniques, entre le IV^e et le V^e siècle, sont suivies par la création des royaumes barbares ; de nouvelles structures politiques, sociales, économiques et religieuses se mettent en place. Des sociétés s'organisent sur la base de nouvelles valeurs. Des modifications de l'idée que l'on se fait de la guerre et de la façon dont on la pratique accompagnent logiquement ces changements. Les nobles combattants du Moyen Age ignorent la discipline, se découragent rapidement ; ils pratiquent une tactique rudimentaire : ils se forment en coin et se lancent brusquement à l'assaut de l'ennemi, afin de rompre son dispositif.

Des problèmes aigus de ravitaillement ne manquent pas de se poser, car

son organisation n'a plus rien de commun avec le système complexe et raffiné d'un Alexandre le Grand ou de l'intendance romaine. Le soutien chez les barbares est quasiment inexistant.

Des « tribus » en migration

Lorsque des barbares se déplacent, tout un peuple se met en marche, pas seulement une armée, ce qui modifie profondément l'organisation, la tactique et la logistique... Ces gens emportent avec eux tout ce qu'ils possèdent : armes, bagages, valeurs, vivres, cheptel. Les vieillards, les femmes, les enfants et les malades, que l'on déplace également dans le mouvement, réduisent considérablement la mobilité ; ils nécessitent une surveillance et une protection constantes. Les vivres transportés sur des chariots sont vite consommés. Les barbares se voient donc contraints de se diviser en petites troupes qui battent la campagne, pillent, maraudent, ce qui augmente encore davantage leur vulnérabilité.

Les Carolingiens s'en tiennent, eux aussi, aux ha-

ERSCHLOSSEN EMDDOUK

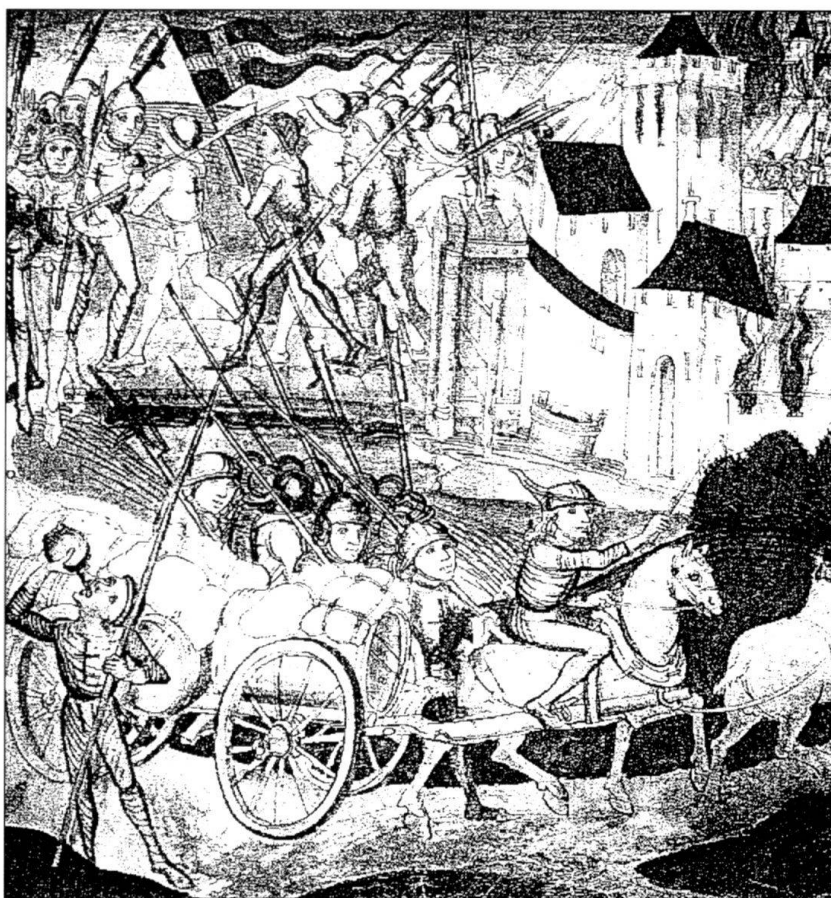
MF

467/1886

bitudes des anciens Gaulois. Les soldats sont censés prendre la route avec une réserve personnelle de nourriture, suffisante pour une période déterminée ; après quoi, le suzerain se charge du ravitaillement de ses troupes en prenant diverses mesures. Ainsi Charlemagne ordonne à chaque monastère se trouvant sur le passage de ses troupes de mettre à leur disposition un char rempli de provisions. En campagne, plusieurs variantes sont possibles : convois de vivres, routes fixées de manière à ce que les hommes puissent s'alimenter, aide fournie par des cités alliées ou amies, réquisitions, pillages et autres vols. Seul le fourrage n'est pas emporté, ce qu'on peut comprendre, mais glané dans les champs qui environnent le campement. Cette façon de faire a pour conséquence que le choix des campements requiert une grande attention : on cherche à s'installer le long d'espaces verdoyants, si possible, proches d'un cours d'eau.

Et les anciens Confédérés ?

L'organisation du ravitaillement des troupes des



Pillages dans le Sundgau. Le Bernois Diebold Schilling a représenté ici d'entrepreneurs guerriers au sortir d'une attaque réussie contre le village de Brunstatt. Rapine et butin sont les thèmes de l'illustration.

cantons primitifs ressemble à s'y méprendre au système carolingien, avec quelques caractéristiques bien « suisses ». En règle générale, les anciens Confédérés engagent le combat rapidement avec l'intention d'abrégier autant que possible la durée des hostilités. Une victoire remportée promptement a l'immense avantage de ne nécessiter que des infrastructures logistiques légères, donc peu onéreuses. Plus tard, les cantons entrent dans une période d'expansion qui les conduit bien au-delà de

leurs frontières. Loin de leurs vallées et de leur zone d'influence, ils doivent faire face à de multiples difficultés dans le domaine des ravitaillements. Trois types d'approvisionnements apparaissent dans les campagnes menées par les anciennes milices cantonales :

1. Comme l'explique le capitaine Conrad Lavater, ce que le soldat emporte avec lui, « (...) es kommt gar oft, dass man an ort und end zeutet, da man nichts zu kaufen findt, oder

der Feind die Proviant abschneidet, und sonst mangel ist und sich ein Soldat oft auf acht oder mehr Tage mit Essenpeise versehen muss, als mit Saltz, Brot, Butter, dazu man ein eigen Büchlein machen lässt: dann Fleisch fuhret und währet nicht so lang als Käss, Item, ein Soldat soll insonderheit mit einem Fläschchen foll Brantenwein versehen segn, und löscht eine Nusschale foll desselben oft besse den Durst als eine halbe mass Wasses (...) ¹. »

2. Le ravitaillement est organisé par celui ou ceux qui convoque le contingent (canton, commune, corporation ou Allmend). C'est aux responsables qu'il appartient de prendre toutes les mesures utiles afin de nourrir le détachement pendant la durée de la campagne. Les préparatifs sont nombreux et délicats : achats de vivres, « location » des chariots et des chevaux pour assurer les transports, planification des itinéraires et mise à disposition de sommes d'argent. Une colonne de ravitaillement est très onéreuse en campagne, sans compter qu'elle ralentit considérablement les mouvements des contingents.

Petit à petit, l'argent liquide apparaît, à côté des instruments ordinaires du ravitaillement. On entend par là une sorte d'indemnité de voyage avec laquelle chaque militaire peut subvenir de manière autonome à ses besoins. C'est la solde avec

¹ Lavater, Konrad : Kriegsbüchlein, « Das ist Grundtliche Anleitung zum Kriegswesen » usw., Zürich, 1644.

tous ses avantages et inconvénients. Voici par exemple les directives des autorités lucernoises : « *Es soll auch jede Stadt oder jedes Amt jedem Söldner zwei Gulden als Monatssold zu jedem pflichtig sein. Sollte das Geld nicht aufgesetzt werden können, dann müsste der Söldner durch Speise entschädigt werden oder durch halten Sold und den Rest in Lebensmittel (...)*². » Berne, également ordonne que ses soldats soient dédommagés « *mit Kost oder Geld, damit sie Kost erfoufen mögen*³. »

3. En territoire ennemi, le mode d'approvisionnement se modifie. Les colonnes de ravitaillement et les achats tendent à devenir l'exception, les unes très vulnérables, les autres rendus difficiles, notamment à cause des problèmes posés par les monnaies locales. Apparaissent alors les inévitables réquisitions et on finit souvent par piller et par voler ce dont on a besoin : « *als die Eidgenossen im Jahre 1440 vor Zürich lagen, da nahmen ihnen die Böcke (Zürcher) 40 fette Ochsen und 3 Fuder Reifwein ab und führten dieselben angesichts des Feindes in die Stadt*⁴. »

Les cantons sont souverains ; il leur appartient de prendre toutes les mesures nécessaires dans le domaine de l'organisation de leur contingent. Selon la gravité de la situation, la Diète, qui

siège en cas de crise, peut toutefois émettre des directives. Ainsi des dépôts de blé ou de sel peuvent être constitués ou complétés. On évacue les vivres et les fourrages des régions menacées par un conflit. Les cantons doivent avoir une réserve de numéraire équivalant à un certain nombre de jours ou de mois de solde, qui correspond aux besoins de son contingent. Certaines routes doivent être surveillées, parfois améliorées pour les convois de ravitaillement.

Les guerres d'Italie (1494-1515)

Pour la première fois lors des guerres d'Italie, un maître des ravitaillements est nommé. Il a, entre autres, la charge de se procurer les animaux de boucherie nécessaires au contingent ainsi que la farine. Les bouchers et les boulangers appartenant au train les préparent, puis les cuisiniers les apprêtent. Des réserves sont ainsi constituées pour quatre à cinq jours et distribuées aux soldats avant qu'ils ne quittent le campement.

Malgré les mesures prises, le ravitaillement des Confédérés fonctionne plutôt médiocrement ; les raisons en sont multiples :

– Organisation décentralisée, dans la mesure où

chaque militaire dépend avant tout de l'autorité qui l'a convoqué.

– Difficultés de trouver chariots et chevaux nécessaires aux convois de ravitaillement. Ceux qui mettent à disposition voitures et chevaux sont censés recevoir une compensation. Souvent, elle est insuffisante ou payée avec des retards considérables, ce qui entraîne de fortes réticences face à de futures « locations ».

– Les vivres achetés ou expédiés aux troupes ne sont pas toujours payés ou, alors, bien tardivement, d'où de nombreux problèmes de « factures de guerre » avec les commerçants locaux ou indigènes.

– Les guerres lointaines ont pour conséquence de ralentir le flux des ravitaillements ; l'achat individuel ou collectif de vivres est rendu problématique par le refus des indigènes d'accepter la monnaie des soldats, d'une part, de leur prêter main-forte, d'autre part.

– Très longtemps, le domaine de l'approvisionnement ne bénéficie pas d'une organisation propre ; les effectifs nécessaires – hormis les spécialistes – sont prélevés dans les troupes combattantes.

– Dans le plan de combat, le ravitaillement tient une place secondaire. Certes,

² Staatsarchiv Luzern, U. 246/3890, 1470-1480.

³ Lohner, S. : « *Missive aus der Zeit des alten Zürich Krieges* », Geschichtsforscher 6, 1827.

⁴ Ellger, Carl von : *Kriegswesen und Kriegskunst der schweizerischen Eidgenossen im 14., 15., 16. Jahrhundert. Luzern, 1873.*

en théorie, conduite de la guerre et soutien sont interdépendants ; en pratique, toutefois, il y a un décalage évident entre la tactique et la logistique.

S'il est vrai que les opérations doivent se plier à des paramètres permanents (terrain, climat, adversaire), cela ne saurait être le cas pour des facteurs comme le soutien, le matériel et l'armement. Chaque fois que le soutien est organisé d'une manière superficielle, le résultat apparaît toujours identique : c'est le soldat qui « trinque » ! L'art de la guerre comprend la tactique, les mouvements et les approvisionnements ; aucun de ces volets ne peut être laissé de côté par le chef militaire. Il n'en reste pas moins que, jusqu'au XVII^e siècle, le ravitaillement reste le parent pauvre des décisions militaires.

... enfin Louvois apparaît

Au milieu du XVII^e siècle, l'organisation militaire du soutien acquiert en Europe une nouvelle dimension, notamment sous l'impulsion du marquis de Louvois. Ministre de la Guerre de Louis XIV, il influe de manière décisive sur l'alimentation du soldat ; on le considère par ailleurs comme le père de l'organisation militaire moderne. Quand Louvois, l'administrateur, met la main sur les opéra-

tions, la logistique change de nature, surtout le régime alimentaire des soldats et le concept de l'approvisionnement.

Il insiste d'abord pour que la ration journalière du soldat lui soit assurée (1674) ; désormais chacun d'eux bénéficie des rations suivantes, qui varient en fonction de l'environnement social.

Rations selon Louvois		
	pain	viande
Infanterie	750 g	500 g
Cavalerie	1250 g	1000 g ⁵

Les trains de voitures à provisions ralentissent les

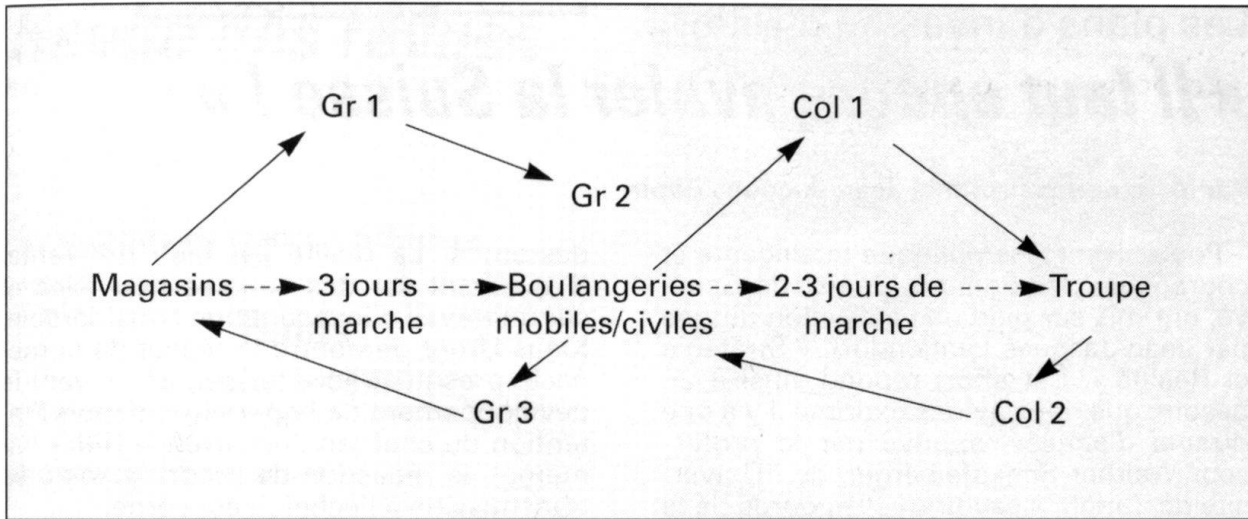
opérations. Pour pallier cette faiblesse notoire, Louvois prend toute une série de mesures :

- Construction de magasins de céréales, de dépôts de vivres dans de nombreux endroits déterminés, notamment près des frontières, ce qui crée un véritable réseau d'approvisionnement.
- Construction de grands fourneaux de cuivre pour la fabrication des conserves de viande.
- Organisation de colonnes de bouchers et de boulangers.
- Mise en service de fours mobiles durant les campa-



La vie au camp. Gravure sur bois, entre 1500 et 1550.

⁵ Ces chiffres sont valables pour 1702. On trouverait des valeurs plus ou moins équivalentes dans nos contingents cantonaux, mais il faut attendre 1782 pour voir la viande figurer au menu quotidien de la plupart des troupes cantonales.



Gr 1-3 : groupes d'intendance possédant une réserve de farine de 3 jours.
 Col 1-3 : colonnes de ravitaillement transportant une réserve de pain de 3 jours.
 - - - - -> = sens de marche de la troupe.
 —> = itinéraires des voies de ravitaillement.

gnes (en pierre pour les Français, en fer pour les Autrichiens et les Prussiens, en terre cuite pour les Russes). On recourt également souvent aux boulangeries civiles.

Les trains de provisions conditionnent désormais la marche des armées. Les mouvements des opérations ne doivent pas gêner les approvisionnements. La guerre de siège favorise par ailleurs l'immobilisme ; si des mouvements sont nécessaires, les convois de transport justifient une attention prioritaire. Les opérations se font rares et timides. C'est la guerre selon l'intendance, la décadence de la stratégie, de la tactique des militaires au profit des « bureaucrates » des services arrières.

Entre la réforme entreprise par Louvois et la Révolution française se développe le système des cinq jours de marche pour l'approvisionnement en pain et en céréales. Pour que la troupe soit normalement ravitaillée, elle ne doit pas s'éloigner à plus de cinq jours de marche des magasins et autres dépôts.

Désormais, on n'emporte plus que la farine et le pain, le reste est acheté à des cantines mobiles ou dans les campagnes. Quant à l'approvisionnement en viande, il est assuré par les troupeaux de bétail de boucherie gérés au niveau armée.

Si le système des cinq jours de marche montre une certaine efficacité à ses

débuts, il tombe toutefois rapidement en disgrâce. De toute évidence, il est trop statique. Les mouvements sont ralentis par l'attente des livraisons de vivres. Des magasins et des convois comprenant d'interminables files de voitures limitent la mobilité des opérations.

Tels sont les principes de la science des ravitaillements pendant plus d'un demi-siècle. Il faut attendre les guerres de la Révolution, en France et ailleurs, pour que le concept du ravitaillement se modifie considérablement, notamment sous l'impulsion de Napoléon I^{er}.

P. Z. R.
 (A suivre
 dans le numéro de mai)